

COTISATION ET RÉABONNEMENT 2017

Adhérent N° :

Coordonnées

NOM : Prénom :

Adresse postale : N° Rue

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Cocher le type d'adhésion retenu :

<u>Type d'adhésion</u>	<u>Tarif</u>	<u>Points trimestriels</u>
<input type="checkbox"/> Cotisation R (sans le bulletin)	23 €	300
<input type="checkbox"/> Cotisation B (avec le bulletin trimestriel <i>Le Loir-et-Cher Généalogique</i>)	37 €	300
<input type="checkbox"/> Cotisation Membre bienfaiteur	A partir de 50 €	400
<input type="checkbox"/> Cotisation Couple	47 €	350
<input type="checkbox"/> Cotisation Couple Membre Bienfaiteur	A partir de 60 €	400

Quelle que soit la date de la cotisation, celle-ci est valable pour l'année complète.

Mode de règlement : Chèque à l'ordre du CGLC 41

Pour recevoir le timbre de la Fédération Française de Généalogie, merci de joindre une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

Adresse de retour :

CGLC 41, 11 rue du Bourg-Neuf, 41 000 BLOIS

Date : __ / __ / ____

Signature :

AFIN DE CONSERVER VOTRE ACCÈS A NOTRE SITE,
MERCİ DE RÉGLER VOTRE COTISATION AVANT LE 31 JANVIER

MERCİ DE VOTRE FIDÉLITÉ !